



FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE NATATION (FINA)

Marathon

A. ÉPREUVES (2)

Épreuve masculine (1)	Épreuve féminine (1)
Marathon 10km	Marathon 10km

B. QUOTA D'ATHLÈTES

1. Quota total pour le marathon :

	Places de qualification	Places pays hôte	Total
Hommes	24	1	25
Femmes	24	1	25
Total	48	2	50

2. Nombre maximum d'athlètes par CNO :

	Quota par CNO
Hommes	2
Femmes	2
Total	4

3. Mode d'attribution des places :

La place est attribuée à l'athlète de manière nominative.

C. ADMISSION DES ATHLÈTES

Tous les athlètes doivent se conformer aux dispositions de la Charte olympique en vigueur actuellement, notamment à la Règle 41 (Nationalité des concurrents) et la Règle 43 (Code mondial antidopage et Code du Mouvement olympique sur la prévention des manipulations de compétitions). Seuls les athlètes en conformité avec la Charte olympique sont autorisés à participer aux Jeux Olympiques de 2020 à Tokyo.

Critères d'admission supplémentaires de la FI :

- Seuls les athlètes qui sont admis à participer aux compétitions officielles de la FINA, conformément à la [Règle GR2.5 de la FINA](#), sont autorisés à participer aux Jeux Olympiques de 2020 à Tokyo.



SYSTÈME DE QUALIFICATION – JEUX DE LA XXXII^E OLYMPIADE – TOKYO 2020

D. PRINCIPES DE QUALIFICATION

PLACES DE QUALIFICATION

Les épreuves de qualification sont citées dans l'ordre de qualification.

HOMMES / FEMMES

Nombre de places de qualification	Épreuves de qualification
10 athlètes	18es Championnats du monde 2019 de la FINA, Gwangju (KOR) Les dix (10) athlètes les mieux classés à l'issue de l'épreuve du 10km obtiendront une (1) place de qualification.
9 athlètes	Compétition de qualification olympique 2020 de la FINA pour le marathon Les neuf (9) athlètes les mieux classés obtiendront une place de qualification. Seuls les CNO/FN n'ayant aucun athlète qualifié par le biais des Championnats du monde 2019 de la FINA peuvent choisir d'envoyer deux (2) athlètes au maximum par épreuve à la compétition de qualification olympique 2020 de la FINA pour le marathon. Chaque CNO/FN ne peut avoir qu'un (1) athlète qualifié par sexe.
5 athlètes	Représentation continentale L'athlète le mieux classé dans l'épreuve du 10km, non encore qualifié, de chacun des cinq (5) continents, obtiendra directement une place de qualification. Si un CNO/FN a déjà un (1) ou deux (2) athlètes qualifiés, l'athlète suivant le mieux classé dans la compétition de qualification olympique 2020 de la FINA pour le marathon, issu du même continent et non encore qualifié, obtiendra une place de sorte que chacune de ces compétitions fournisse un concurrent.

PLACES PAYS HÔTE

Le pays hôte inscrira automatiquement un (1) homme et une (1) femme, pour un total de deux (2) places.

E. PROCESSUS DE CONFIRMATION DES PLACES

CONFIRMATION DES PLACES DE QUALIFICATION

À l'issue de chaque épreuve de qualification, la FINA publiera les résultats sur son site web (www.fina.org) et informera les CNO respectifs des places qui leur ont été attribuées.

Les CNO auront alors deux (2) semaines pour confirmer l'utilisation de ces places, comme indiqué dans la section **G. Période de qualification**.



SYSTÈME DE QUALIFICATION – JEUX DE LA XXXII^E OLYMPIADE – TOKYO 2020

CONFIRMATION DES PLACES PAYS HÔTE

Le CNO/la FN du pays hôte devront avoir confirmé à la FINA l'utilisation des places allouées deux (2) semaines après la fin de l'épreuve de qualification.

F. RÉATTRIBUTION DES PLACES INUTILISÉES

PLACES DE QUALIFICATION INUTILISÉES

Si une place de qualification n'est pas confirmée par le CNO avant la date limite ou est refusée par le CNO, celle-ci sera réattribuée à l'athlète du même sexe, non encore qualifié, occupant le rang suivant au classement à l'issue de la compétition de qualification olympique 2020 de la FINA pour le marathon, en respectant le quota maximum par CNO, comme décrit à la section B ci-dessus.

PLACES PAYS HÔTE INUTILISÉES

Toute place inutilisée par le pays hôte, y compris en cas de qualification par le biais du processus décrit au paragraphe D. Principes de qualification, sera réattribuée à l'athlète du même sexe, non encore qualifié, occupant le rang suivant au classement à l'issue de la compétition de qualification olympique 2020 de la FINA pour le marathon, en respectant le quota maximum par CNO, comme décrit à la section B ci-dessus.

G. PÉRIODE DE QUALIFICATION

Date	Échéance
12-28 juillet 2019	Championnats du monde de la FINA (Gwangju, KOR)
Fin août 2019	Date limite à laquelle la FINA devra avoir informé les CNO/FN des places qui leur ont été attribuées
2 semaines plus tard (à confirmer)	Les CNO devront avoir confirmé la participation des athlètes qualifiés à la FINA.
À confirmer	Compétition de qualification olympique 2020 de la FINA pour le marathon (lieu à confirmer)
Après la compétition de qualification (à confirmer)	La FINA informera les CNO/FN des athlètes qualifiés.
2 semaines plus tard (à confirmer)	Les CNO devront avoir confirmé la participation de leurs athlètes qualifiés à la FINA
À confirmer	Réattribution de toutes les places inutilisées par la FINA
6 juillet 2020	Date limite d'inscription par sport pour les Jeux Olympiques de 2020 à Tokyo
24 juillet – 9 août 2020	Jeux Olympiques de 2020 à Tokyo